

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 210**25 avril 1996****SOMMAIRE**

ACS - Andean Car Services Holding S.A., Luxbg		Mate S.A., Dudelange	10054
..... page	10070	Metals Finance Corporation S.A., Luxembourg	10065
Ajax S.A.H., Luxembourg	10076	Minorco S.A., Luxembourg	10077
Alp Investment S.A., Luxembourg	10080	Mithra, S.à r.l., Luxembourg	10037
Alvamonte International S.A., Luxembourg	10063	Modernbau Lux S.A., Luxembourg	10058
Apeco Holding S.A., Luxembourg	10079	Modica Investments S.A., Luxembourg	10058
Arabella S.A., Luxembourg	10067	Montana (Luxembourg) S.A., Luxembourg	10059
Armatex Holding S.A., Luxembourg	10070	Montra International Holding S.A., Luxembourg	10061
Azyme Holding S.A., Luxembourg	10062	Morgan Stanley, Sicav, Senningerberg	10065
Berox S.A., Luxembourg	10064	Natumed Vertriebs GmbH, Luxembourg	10058
Boston Equity Investment Fund, Sicav, Luxembg	10060	Neffa International S.A., Luxembourg	10054
Boston Income Investment Fund, Sicav, Luxembg	10071	Newhouse, S.à r.l., Schifflange	10053
Boston International Equity Investment Fund, Sicav, Luxembourg	10070	New Rothmans Tobacco (Holdings) S.A., Luxembg	10056
Boston Liquidity Management Fund, Sicav, Luxbg	10072	Nine o Seven S.A.	10058
Boston Multi-Currency Fund, Sicav, Luxembourg	10074	Nomura Global Fund, Luxembourg	10077
Boston Pacific Growth Investment Fund, Sicav, Luxembourg	10074	Norwood Investments and Participations Limited S.A., Luxembourg	10057
Boston U.S. Government Income Fund, Sicav, Luxembourg	10073	Oblinvest S.A., Luxembourg	10056
Briseis S.A., Luxembourg	10063	Okean Holding S.A., Luxembourg	10055
BZW Asset Management Luxembourg S.A., Luxembourg	10046, 10047	Oramalux S.A., Luxembourg	10064
Camuzzi Holding S.A., Luxembourg	10049, 10050	Origan S.A., Luxembourg	10055
CDG Holdings S.A., Luxembourg	10048	Pantashop International S.A., Luxembourg	10056
Compagnie Luxembourgeoise d'Investissements et de Management S.A., Luxembourg	10050, 10052	Partnership Trust S.A., Luxembourg	10041
Compartilux S.A., Luxembourg	10073	Pemco S.A., Luxembourg	10057
Continvest, Sicav	10076	Peter Pan's Club S.A., Schifflange	10057
Craig Holding S.A., Luxembourg	10077	Polowanie S.A., Luxembourg	10076
Dendra Investments S.A., Luxembourg	10052, 10053	Progrès Familial S.A., Luxembourg	10072
Fiam S.A., Luxembourg	10062	Quintessenz, Sicav, Luxemburg-Strassen	10079
(La) Financière Les Beaux Sites S.A., Luxembourg	10059	Raab Karcher Energieservice, GmbH, Howald 10039,	10040
Giffin Holdings S.A., Luxembourg	10076	Renu S.A., Luxembourg	10061
Global Electronics S.A., Luxembourg	10063	Rhocarts Investments S.A., Luxembourg	10073
Gordes S.A., Luxembourg	10071	Santorini S.A., Luxembourg	10075
Graficom S.A., Luxembourg	10072	(La) Sardegna, S.à r.l., Schoenfels	10057
Hilos S.A., Luxembourg	10080	Scottish Equitable International S.A., Luxembourg	10034
Holdor S.A., Luxembourg	10063	Selangor Holding S.A., Luxembourg	10059
Holleur S.A., Luxembourg	10060	Sibay, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	10040
Honeybee Holding S.A., Luxembourg	10060	Socfinal S.A., Luxembourg	10067
Hoplite Holding S.A., Luxembourg	10062	Société Anonyme Paul Wurth, Luxembourg	10069
Ichor Holdings S.A., Luxembourg	10036	Société Financière de l'Orient S.A., Luxembourg	10071
Ilico S.A., Luxembourg	10061	Sodi S.A., Luxembourg	10078
Immobra S.A., Luxembourg	10080	Sojifa Finance S.A., Luxembourg	10069
Immocorp, Sicav, Luxembourg	10068	Soluxbourg S.A., Luxembourg	10042
Immo Inter Finance S.A., Luxembourg	10064	S.Q. Beteiligungs AGH, Luxembourg	10068
International Golf and Leisure S.A., Eselborn	10078, 10079	Sud Investissements S.A., Luxembourg	10067
Julius Baer Multibond, Sicav, Luxembourg	10066	Tify S.A., Luxembourg	10066
Julius Baer Multicash, Sicav, Luxembourg	10075	(Les) Trois Anneaux S.A.H., Luxembourg	10064
Julius Baer Multicooperation, Sicav, Luxembourg	10074	Valfonds S.A., Esch-sur-Alzette	10058
Julius Baer Multistock, Sicav, Luxembourg	10065	Vatem S.A., Luxembourg	10066
Koplast AG, Luxembourg	10062	Ves S.A., Luxembourg	10068
		World Capital Growth Fund, Sicav, Luxbg	10034, 10036
		Yarra Holding S.A., Luxembourg	10061
		York S.A.H., Luxembourg	10044

SCOTTISH EQUITABLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 49.940.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 avril 1996

L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'accepter la démission avec effet au 29 mars 1996 de Madame Carolina Lockwood, administrateur.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le nombre des administrateurs de 5 à 4.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCOTTISH EQUITABLE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 1996, vol. 478, fol. 33, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12841/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 1996.

WORLD CAPITAL GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2336 Luxembourg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 24.810.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the sixth of March.

Before Us, Maître Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg.

Was held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of WORLD CAPITAL GROWTH FUND, a société d'investissement à capital variable, having its registered office in Luxembourg and entered in the company register at Luxembourg, section B under number 24.810, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on September 22nd, 1986 published in the Mémorial C-289, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of October 15th, 1986, and which articles have been amended pursuant to deeds of the undersigned notary on June 1st, 1990 published in the Mémorial C-259, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of August 2th, 1990 and on August 26th, 1994 published in the Mémorial C-378, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of October 4th, 1994.

The meeting was opened at 11.00 a.m. and was presided over by Mr John Pye, company director, residing in Senningen.

The Chairman appointed as secretary Mr Adrian Rennie, chartered accountant, residing in Bereldange.

The meeting elected as scrutineer Mr Wayne Panton, accountant, residing in Gonderange.

The Board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I) That the agenda of the meeting is the following:

1. To amend the Articles of Association to permit the change of the company's registered office to Senningerberg.
2. To amend Article 16 of the Articles of Association to reflect the change of name of S.G. WARBURG ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. into MERCURY ASSET MANAGEMENT S.A.

II) That the present extraordinary general meeting has been convened by publications containing the above agenda in, among others:

- the Recueil Spécial du Mémorial C, Nr 61 of February 2nd, 1996 and Nr 88 of February 20th, 1996,
- the Luxemburger Wort of February 2th, 1996 and of February 20th, 1996,
- the Letzebuenger Journal of February 2th, 1996 and of February 17/18th, 1996.

The justifying numbers of these publications are deposited on the bureau of the meeting.

III) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary.

IV) The attendance list shows that of the three hundred and fifteen thousand two hundred and ninety-three (315,293) shares representing the whole corporate capital, three hundred and fourteen thousand four hundred and twenty (314,420) shares are represented at the present extraordinary general meeting.

V) The chairman then states and ask the notary to record that the present meeting is a second extraordinary general meeting of shareholders, a first meeting held on January 30th, 1996, the minutes of which have been recorded by the undersigned notary not having reached the quorum imposed by law. This second meeting is regularly constituted and able to decide validly on its agenda, no quorum of presence of shareholders being required. Resolutions submitted on the items of the agenda of the meeting are validly adopted by a two third majority of the votes cast at the meeting.

The chairman then submitted and the meeting adopted the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to change the registered office from 14, rue Léon Thyès, Luxembourg, to 6D, route de Trèves, L-2336 Senningerberg.

The resolution is adopted by unanimous vote.

Second resolution

The meeting resolved to amend the first sentence of the first paragraph of article 4 of the Articles of Association which will forthwith read as follows:

«The registered office of the Corporation is established in Senningerberg, in the Grand Duchy of Luxembourg.»

The resolution is adopted by unanimous vote.

Third resolution

The meeting resolved to replace in Article 8 of the Articles of Association the references to Luxembourg by references to the municipality of Niederanven.

The resolution is adopted by unanimous vote.

Fourth resolution

The meeting resolved to replace in Article 16 of the Articles of Association the references to S.G. WARBURG ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. by MERCURY ASSET MANAGEMENT S.A.

The resolution is adopted by unanimous vote.

Nothing else being on the agenda, the meeting was adjourned at 11.30 a.m.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning.

The document having been read to the persons appearing, all of them known to the notary by their names, Christian names, civil status and domiciles, the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Follows the French translation:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six mars.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable WORLD CAPITAL GROWTH FUND, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 24.810, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 septembre 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 289 du 15 octobre 1986 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes du notaire instrumentaire en date du 1^{er} juin 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 259 du 2 août 1990 et en date du 26 août 1994 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 378 du 4 octobre 1994.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de M. John Pye, directeur de société, demeurant à Senningen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Adrian Rennie, chartered accountant, demeurant à Bereldange.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Wayne Panton, comptable, demeurant à Gonderange.

Le bureau de l'assemblée ayant été ainsi constitué, le Président a déclaré et prié le notaire d'acter:

I) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification des statuts pour autoriser le transfert du siège social à Senningerberg.
2. Modification de l'article 16 des statuts pour refléter le changement de nom de S.G. WARBURG ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. en MERCURY ASSET MANAGEMENT S.A.

II) Que l'assemblée a été convoquée par publications contenant l'ordre du jour de l'assemblée faites, entre autres, comme suit:

- dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 61 du 2 février 1996 et n° 88 du 20 février 1996,
- dans le Luxemburger Wort, du 2 février 1996 et du 20 février 1996,
- dans le Letzebuenger Journal du 2 février 1996 et du 17/18 février 1996.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été soumis à l'assemblée.

III) Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire.

IV) Qu'il résulte de ladite liste de présence que des trois cent quinze mille deux cent quatre-vingt-treize (315.293) actions représentant l'entière du capital social, trois cent quatorze mille quatre cent vingt (314.420) actions sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

V) Le président déclare alors et prie le notaire d'acter que la présente assemblée est la seconde assemblée générale extraordinaire des actionnaires, une première assemblée tenue le 30 juin 1996 et dont le procès-verbal a été acté par le notaire soussigné n'ayant pas atteint le quorum de présence imposé par la loi. Cette seconde assemblée est régulièrement constituée et peut prendre valablement des décisions sur son ordre du jour, un quorum de présence des actionnaires n'étant pas requis. Les résolutions soumises sur les points à l'ordre du jour de l'assemblée sont adoptés valablement par une majorité des deux tiers des votes émis à l'assemblée.

Le président a soumis alors et l'assemblée a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 14, rue Léon Thyès à Luxembourg au 6D, route de Trèves, L-2336 Senningerberg.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la première phrase du premier alinéa de l'article 4 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social de la Société est établi à Senningerberg au Grand-Duché du Luxembourg.»

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée décide de remplacer dans l'article 8 des statuts les références à Luxembourg par des références à la commune de Niederanven.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de remplacer dans l'article 16 des statuts le nom S.G. WARBURG ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. par le nom MERCURY ASSET MANAGEMENT S.A.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée à 11.30 heures.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate, par les présentes, qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Pye, A. Rennie, W. Panton, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1996, vol. 89S, fol. 72, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 1996.

P. Frieders.

(11894/212/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 1996.

WORLD CAPITAL GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2336 Luxembourg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 24.810.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 1996.

P. Frieders.

(11895/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 1996.

**ICHOR HOLDINGS S.A., Société Anonyme,
(anc. MGH (S) HOLDINGS S.A.).**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 51.414.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the ninth of February.

Before Maître Marc Elter, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MGH (S) HOLDINGS S.A., société anonyme, having its registered office in L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B, number 51.414, incorporated by a deed established on the 30th of May 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 447 of the 11th of September 1995 and whose articles of association never have been amended.

The meeting is presided over by Mr Yves Prussen, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, bachelor of notarial law, residing in Messancy, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, bachelor of law, residing in Torgny, Belgium.

The chairman request the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 87,431 (eighty-seven thousand four hundred and thirty-one) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

Change of the name of the corporation from MGH (S) HOLDINGS S.A. into ICHOR HOLDINGS S.A. and subsequent amendment of article 1 of the articles of incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolution:

Sole resolution

The meeting decides to change the name of the Corporation from MGH (S) HOLDINGS S.A. into ICHOR HOLDINGS S.A. and subsequently to amend article 1 of the articles of incorporation to read as follows:

«**Art. 1. Form, name.** A Corporation in the form of a société anonyme is governed by the present articles of incorporation under the name of ICHOR HOLDINGS S.A.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an neuf mil neuf cent quatre-vingt-seize, le neuf février.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MGH (S) HOLDINGS S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg section B, numéro 51.414, constituée suivant acte reçu le 30 mai 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 447 du 11 septembre 1995, dont les statuts n'ont pas été modifiés.

L'assemblée est présidée par Maître Yves Prussen, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Patrick Van Hees, licencié en notariat, demeurant à Messancy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Hubert Janssen, licencié en droit, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il appert de la liste de présence que les 87.431 (quatre-vingt-sept mille quatre cent trente et une) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Changement du nom de la société de MGH (S) HOLDINGS S.A. en ICHOR HOLDINGS S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de changer le nom de la société MGH (S) HOLDINGS S.A. en ICHOR HOLDINGS S.A. et modifier, en conséquence, l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Forme, dénomination.** Il est régi par les présents statuts une société anonyme sous la dénomination de ICHOR HOLDINGS S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Y. Prussen, P. Van Hees, H. Janssen, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 89S, fol. 26, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 1996.

M. Elter.

(07310/210/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1995.

MITHRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le deux février.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1) Madame Olga Isabela Mejia, administrateur de sociétés, demeurant à 11968 South Hampton, New York, 22 Maylendrive, Etats-Unis,

ici représentée par Monsieur Gery DeGraeve, administrateur de sociétés, demeurant à 11968 South Hampton, New York, 22 Maylendrive, Etats-Unis,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à South Hampton, le 30 décembre 1995;

2) Monsieur Frédéric Charles Hanrez, administrateur de sociétés, demeurant à B-1180 Bruxelles, Rue Jean Benaets 93,

ici représenté par Monsieur Gery DeGraeve, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, le 30 janvier 1996.

Les précitées procurations resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le commerce et l'industrie, sous toutes formes généralement quelconques, pour tout ce qui concerne l'automobile.

La société a en outre pour objet la vente, l'achat en gros et/ou au détail, l'entrepôt, l'exportation, l'importation de tous articles, produits textiles, vêtements de dessus et de dessous pour hommes, dames, enfants, maroquinerie, chaussures, articles cadeaux et autres accessoires, la fabrication, la réparation et la transformation de ces articles, l'exploitation de magasins, de grandes surfaces.

D'une façon générale, la société pourra faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seront de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Elle pourra réaliser son objet social, soit par action directe, soit en prenant des intérêts dans les entreprises, des sociétés, en tout ou en partie, similaires ou connexes.

Art. 3. La société prend la dénomination de MITHRA, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les parts comme suit:

1) Madame Olga Isabela Mejia, administrateur de sociétés, demeurant à 11968 South Hampton New York, 22 Maylendrive, Etats-Unis, deux cent cinquante parts	250
2) Monsieur Frédéric Charles Hanrez, administrateur de sociétés, demeurant à B-1180 Bruxelles, Rue Jean Benaets 93, deux cent cinquante parts	250
Total: cinq cents parts	500

Toutes les parts ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:
Monsieur Frédéric Charles Hanrez, prénommé.
2. Le siège social est fixé à Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ quarante mille francs luxembourgeois (40.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. DeGraeve, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 89S, fol. 21, case 9. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 1996.

M. Elter.

(07364/200/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

RAAB KARCHER ENERGIESERVICE, GmbH, Einmannhandelsgesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1274 Howald, 1, rue des Bruyères.

H. R. Luxemburg B 17.750.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am fünfundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Marthe Thyes-Walch, mit Amtswohnsitze in Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Heinz Fricke, Handelsfachwirt, wohnhaft in Lüdinghausen (Deutschland),

hier vertreten durch:

Fräulein Carla Louro, Privatbeamtin, wohnhaft in Bofferdingen,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt zu Lüdinghausen, am 10. Januar 1996,

handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Einmannhandelsgesellschaft mit beschränkter Haftung RAAB KARCHER ENERGIESERVICE, GmbH, mit Sitz in Luxemburg, einzeln unterschiftsberechtigt.

Welche Komparentin, handelnd wie vorerwähnt, den amtierenden Notar ersucht, nachstehende Erklärungen zu beurkunden:

I. Dass die Einmannhandelsgesellschaft mit beschränkter Haftung RAAB KARCHER ENERGIESERVICE, GmbH, mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht von und in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 17.750, gegründet wurde gemäss Urkunde, aufgenommen am 12. September 1980, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 265 vom 17. November 1980, deren Satzung mehrmals abgeändert wurde und zum letzten Mal, gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 29. Dezember 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 201 vom 5. Mai 1995.

II. Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts ISTA HAUSTECHNIK, GmbH, Bonn, mit Sitz in Bonn (Deutschland), der einzige Gesellschafter der vorgenannten Gesellschaft ist.

III. Dass die vorbezeichnete Gesellschaft ISTA HAUSTECHNIK, GmbH, Bonn, Teilhaberin der Gesellschaft RAAB KARCHER ENERGIESERVICE, GmbH, wurde wie folgt:

- gemäss Übertragungsvertrag unter Privatschrift vom 17. /18. Oktober 1995 hat die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts RAAB KARCHER ENERGIESERVICE, GmbH, früher bestehend unter der Firmenbezeichnung ISTA, GmbH, mit Sitz in Münster (Deutschland), ihre sechshundert (600) Anteile der Gesellschaft RAAB KARCHER ENERGIESERVICE, GmbH, an die vorbezeichnete Gesellschaft ISTA HAUSTECHNIK, GmbH, Bonn abgetreten.

Eine beglaubigte Abschrift des vorerwähnten Übertragungsvertrags unter Privatschrift, von den Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur paraphiert, bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Komparentin, handelnd in der vorgenannten Eigenschaft, erklärt, die vorerwähnte Übertragung im Namen der Gesellschaft anzunehmen, gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, respektive des Artikels 190 des Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften.

Infolgedessen sind sämtliche Rechte und Pflichten, welche den zedierten Gesellschaftsanteilen anhaften auf die vorbezeichnete Gesellschaft ISTA HAUSTECHNIK, GmbH, Bonn übertragen.

Sodann ersuchte der neue einzige Gesellschafter, hier vertreten durch:

Herrn Josef Hamacher, Kaufmann, wohnhaft in Bonn (Deutschland),

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt in Münster, am 13. Dezember 1995,

den amtierenden Notar, folgende, gemäss übereinstimmender Tagesordnung gefasste Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

Erster Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst, den Gesellschaftssitz von Luxemburg nach Howald zu verlegen und die Anschrift der Gesellschaft auf L-1274 Howald, 1, rue des Bruyères festzusetzen.

Zweiter Beschluss

Demgemäss beschliesst der Gesellschafter, den ersten Absatz des Artikels zwei der Satzung zu ändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 2. Erster Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Howald.»

Dritter Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst, den Rücktritt von Herrn Heinz Fricke, vorgenannt, als Geschäftsführer, anzunehmen und ihm volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates zu erteilen.

Vierter Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst, Herrn Roland Albrecht, Kaufmann, wohnhaft in Altenberge (Deutschland), zum neuen Geschäftsführer zu ernennen.

Vorerwähnte Vollmachten, nachdem sie von den Kompargenten und dem amtierenden Notar ne varietur gezeichnet wurden, bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage, wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Kompargenten, haben dieselben mit Uns, Notar, die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Louro, J. Hamacher, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 89S, fol. 19, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. Februar 1996.

M. Thyse-Walch.

(07330/233/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

RAAB KARCHER ENERGIESERVICE, GmbH, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1274 Howald, 1, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 17.750.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 22 février 1996.

(07331/233/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

SLBAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le neuf février.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Antoinette Di Stasi, employée privée, demeurant à L-5720 Aspelt, Gennerwiss 12.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, la location, la réparation et la fabrication d'outillage, de machines, d'outils, d'accessoires, de pièces détachées, de pièces de rechange mécaniques, électriques, électroniques, pour équipements militaires, aviation, marine et autres véhicules automobiles et de manutention, appareillages techniques, toutes opérations d'importation, d'exportation, de représentation et de courtage.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, mobilières et immobilières, financières et autres se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou à tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription, de participation ou autrement, dans toutes sociétés et entreprises existantes ou à créer au Luxembourg ou à l'étranger et dont l'objet serait analogue ou connexe au sien.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de SLBAY, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Mondorf-les-Bains.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé unique. La société peut créer des succursales et agences dans toute autre localité du pays ou à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF) chacune.

Les cent (100) parts sociales sont souscrites en espèces par l'associée unique.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associé ou non, nommés et révocables à tout moment par l'associé unique qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1^{er} sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Art. 11. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'associé unique.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, l'associé se réfère aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont assumés par elle en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de trente mille francs luxembourgeois (LUF 30.000,-).

Résolutions prises par la constituante:

1) Monsieur Philippe Régis Borel, employé, demeurant à F-30400 Les Angles, 6, Impasse Chante Brise, est désigné comme gérant unique de la société.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique.

Il peut déléguer tous pouvoirs à toutes tierces personnes.

2) L'adresse de la société est fixée à L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Di Stasi, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 12 février 1996, vol. 458, fol. 15, case 4. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 16 février 1996.

A. Lentz.

(07365/221/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

PARTNERSHIP TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 11.156.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 février 1996, vol. 476, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour PARTNERSHIP TRUST S.A.
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme

Signature Signature

(07326/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

SOLUXBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le onze janvier.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société RIVERCROFT LIMITED, ayant son siège social à Douglas, Atlantic House, 4-8 Circular Road, Isle of Man, ici représentée par Monsieur Graham J. Wilson, barrister, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 21 décembre 1995;

2) La société CEDARGROVE LIMITED, ayant son siège social à Douglas, Atlantic House, 4-8 Circular Road, Isle of Man,

ici représentée par Monsieur Graham J. Wilson, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 21 décembre 1995.

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SOLUXBOURG S.A.**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente et la location de tous immeubles, meublés ou non et généralement toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchand de biens ainsi que le placement et la gestion de ses liquidités.

En outre la société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières ou immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé à et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doive en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le quatrième lundi du mois d'avril à dix heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-seize.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) RIVERCROFT LIMITED, cinq cents actions	500
2) CEDARGROVE LIMITED, cinq cents actions	500
Total: mille	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, approximativement à la somme de soixante mille francs (60.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Graham J. Wilson, barrister, demeurant à Luxembourg,

b) Monsieur Jean Brucher, avocat, demeurant à Luxembourg,

c) Monsieur Christopher Niehaus, employé privé, demeurant à Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

GRANT THORNTON RÉVISION ET CONSEILS S.A., ayant son siège social à L-1333 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4) Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille un.

5) Le siège social est fixé à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G.J. Wilson, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 1996, vol. 88S, fol. 76, case 5. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

F. Baden.

(07366/200/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

YORK S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société CREATIVE INVESTMENT, ayant son siège social à Panama, ici représentée par Monsieur Georges Deitz, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 9 janvier 1996;

2) La société PANINVEST INVESTMENT INC., ayant son siège social à Panama, ici représentée par Monsieur Georges Deitz, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 10 janvier 1996.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société holding qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de YORK S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés, le tout en restant dans les limites la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 5. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mardi du mois de mai à dix heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-seize.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) La société CREATIVE INVESTMENT, préqualifiée, une action	1
2) La société PANINVEST INVESTMENT INC., préqualifiée, mille deux cent quarante-neuf actions	1.249
Total: mille deux cent cinquante actions	1.250

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à la somme de 60.000,- francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Roland Mertens, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,
 - b) Monsieur Alain Steichen, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,
 - c) Monsieur Georges Deitz, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire: PRICE WATERHOUSE, société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg.
- 4) Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille un.
- 5) Le siège social est fixé à L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Deitz, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1996, vol. 88S, fol. 94, case 1. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 1996.

F. Baden.

(07367/200/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

**BZW ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. BARCLAYS DE ZOETE WEDD ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.,
Société Anonyme).**

Registered office: Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.990.

In the year one thousand nine hundred and ninety-five, on the twenty-second of December.

Before Us, Maître Camille Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of BARCLAYS DE ZOETE WEDD ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme, having its registered office at 14, rue Aldringen, incorporated by a deed of the undersigned notary on 22nd January, 1991.

The meeting was opened at 3 p.m. by M^e Pierre Elvinger, maître en droit, residing in Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary M^e Patrick Santer, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer M^e Gaston Juncker, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

To amend the denomination of the Company to BZW ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. and change article 1 accordingly.

II. The shareholders present and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

III. The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and had been satisfactorily informed of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution:

Single resolution

The meeting unanimously resolves to adopt the above agenda and to amend the Articles of Incorporation of the Corporation accordingly.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in any form whatever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately thirty thousand Luxembourg francs (LUF 30,000.-).

There being no further business, the meeting was terminated at 3.15 p.m.

Whereof the present deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with Us, the notary, the present original deed, no shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-deux décembre.

Par-devant Nous, Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société BARCLAYS DE ZOETE WEDD ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 14, rue Aldringen, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 22 janvier 1991.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de M^e Pierre Elvinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, M^e Patrick Santer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, M^e Gaston Juncker, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Modification de la dénomination de la Société en BZW ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. ainsi que modification de l'article 1^{er} en conséquence.

II. Les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée décide d'adopter l'ordre du jour ci-dessus et de modifier les statuts de la Société en conséquence.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à trente mille francs luxembourgeois (LUF 30.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise et suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes, et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: P. Elvinger, P. Santer, G. Juncker, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 1995, vol. 88S, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

C. Hellinckx.

(07379/215/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

BZW ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.990.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 1996.

C. Hellinckx.

(07380/215/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

CDG HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-third of January.

Before Maître Marc Elter, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of CDG HOLDINGS S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, incorporated by deed of the undersigned notary on 23rd January, 1996.

The meeting was presided over by Mr Alan Grieve, chartered accountant, residing in Zug, Switzerland.

There was appointed as secretary and scrutineer Mr Yves Prussen, docteur en droit, residing in Luxembourg.

The Board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the undersigned notary to record:

I. That the agenda of the meeting is as follows:

A. Restructuring of the share capital of the Company which shall be converted into South African rands.

B. Consequent amendment of the first paragraph of article five of the articles of incorporation of the Company.

II. The shareholders represented, the proxies of the represented parties and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies of the represented parties, the Board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

III. The whole corporate capital is represented at the present meeting.

IV. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously resolved as follows:

First resolution

It is noted that the exchange rate of the rand against the pound was of 5.5152 rands for 1.- pound on 23rd January, 1996.

It is resolved to restructure the share capital of the Company by converting such capital into South African rands at the aforesaid rate, to split each share into five and to allocate 193,200,000.- rands to a paid-in surplus.

Second resolution

It is resolved to amend the first paragraph of article five of the articles of incorporation of the Company as follows:

«The subscribed capital of the Corporation is set at one billion eight hundred and seventy-five million South African rands (ZAR 1,875,000,000.-), divided into one million eight hundred and seventy-five thousand (1,875,000) shares with a par value of one thousand South African rands (ZAR 1,000.-).»

There being nothing further on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, acknowledges that, at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Done in Luxembourg on the day aforementioned. And after reading of these minutes, the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire demeurant à Luxembourg.

A été tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CDG HOLDINGS S.A., une société anonyme ayant son siège social Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, constituée par acte du notaire instrumentant le 23 janvier 1996.

L'assemblée est présidée par M. Alan Grieve, expert-comptable, demeurant à Zug, Suisse.

A été nommé comme secrétaire et scrutateur, M. Yves Prussen, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été ainsi constitué, le président déclara et demanda le notaire instrumentant d'acter.

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est comme suit:

A. Restructuration du capital souscrit de la société qui sera converti en rands sud-africains.

B. Modification en conséquence du premier paragraphe de l'article cinq des statuts de la société.

II. Les actionnaires représentés, les procurations des parties représentées et le nombre des actions est montré sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les porteurs de procuration des parties représentées, le bureau de l'assemblée et le notaire soussigné restera annexée au présent acte.

III. L'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée.

IV. Il apparaît de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée prit, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est pris note que le taux de change du rand par rapport à la livre était de 5,5152 rands pour 1.- livre au 23 janvier 1996.

Il est décidé de restructurer le capital souscrit de la société en le convertissant en rands sud-africains au taux mentionné ci-dessus, de diviser chaque action en cinq actions et d'affecter 193.200.000,- rands à la réserve de primes d'émission.

Seconde résolution

Il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à un milliard huit cent soixante-quinze millions de rands sud-africains (ZAR 1.875.000.000,-), divisé en un million huit cent soixante-quinze mille (1.875.000) actions ayant une valeur nominale de mille rands sud-africains (ZAR 1.000,-).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a ensuite été dissoute.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Y. Prussen, A. Grieve, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 1996, vol. 88S, fol. 99, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

M. Elter.

(07388/210/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

CAMUZZI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 42.482.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du Conseil d'Administration de la société anonyme CAMUZZI HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration de ladite société en sa réunion du 29 décembre 1995.

Un extrait du procès-verbal de cette réunion restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société anonyme CAMUZZI HOLDING S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 137 du 30 mars 1993 et les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 19 janvier 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 231 du 29 mai 1995.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à vingt et un millions de dollars US (21.000.000,- USD), représenté par deux cent dix mille (210.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune.

3) Conformément à l'article trois des statuts, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial pour le porter de son montant actuel à cinquante millions de dollars US (50.000.000,- USD), le cas échéant, par l'émission d'actions nouvelles de cent dollars US (100,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera et à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

4) En sa réunion du 29 décembre 1995, le Conseil d'Administration de ladite société a décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un million de dollars US (1.000.000,- USD), pour porter le capital social ainsi de son montant actuel de vingt et un millions de dollars US (21.000.000,- USD) à vingt-deux millions de dollars US (22.000.000,- USD) sans apports nouveaux, par incorporation au capital d'une somme d'un million de dollars US (1.000.000,- USD) prélevée sur le report à nouveau tel qu'il résulte du bilan de la société arrêté au 31 décembre 1994, dont une copie restera annexée aux présentes.

En représentation de l'augmentation de capital, dix mille (10.000) actions nouvelles de cent dollars US (100,- USD) chacune ont été émises, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et participant aux bénéfices à partir de ce jour.

Ces actions nouvelles ont été attribuées entièrement libérées aux actionnaires actuels en proportion de leur participation dans la société.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à vingt-deux millions de dollars US (22.000.000,- USD), représenté par deux cent vingt mille (220.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune.»

Evaluation des frais

La partie comparante évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de soixante-quinze mille francs (75.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Herkrath, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1996, vol. 89S, fol. 5, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

F. Baden.

(07385/200/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

CAMUZZI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 42.482.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 1996.

F. Baden.

(07386/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE MANAGEMENT S.A.,

Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 53.354.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix janvier.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte de scission reçu par le notaire soussigné en date du 27 décembre 1995, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à dix heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Leudelange,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Francis Zeler, employé privé, demeurant à Grand-Ru (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social par incorporation de réserves libres à concurrence de LUF 24.670.000,- (vingt-quatre millions six cent soixante-dix mille francs luxembourgeois), en vue de le porter de son montant actuel de LUF 1.430.000,- (un million quatre cent trente mille francs luxembourgeois) à LUF 26.100.000,- (vingt-six millions cent mille francs luxembourgeois) sans émission d'actions nouvelles.

2) Modification de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter à la décision prise, pour lui donner la teneur suivante et notamment en introduisant la possibilité pour le conseil d'administration de procéder à des augmentations de capital avec ou sans émission d'actions nouvelles:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à LUF 26.100.000,- (vingt-six millions cent mille francs luxembourgeois), représenté par 700 (sept cents) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de LUF 75.000.000,- (soixante-quinze millions de francs luxembourgeois) qui sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le cinquième anniversaire de la publication au Mémorial de l'acte de constitution daté le 27 décembre 1995, à augmenter en une ou plusieurs

fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites, avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et en recevoir en paiement le prix représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-quatre millions six cent soixante-dix mille francs luxembourgeois (24.670.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel d'un million quatre cent trente mille francs luxembourgeois (1.430.000,- LUF) à vingt-six millions cent mille francs luxembourgeois (26.100.000,- LUF) sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital d'une somme de vingt-quatre millions six cent soixante-dix mille francs luxembourgeois (24.670.000,- LUF) prélevée sur les réserves libres de la société.

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence de telles réserves par le bilan d'ouverture de la société reproduit dans l'acte de scission de la société E.P.I. EUROCONSORTIUM DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS S.A. reçu par le même notaire en date du 27 décembre 1995, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier les sixième et septième alinéas de l'article 5 des statuts afin de permettre au conseil d'administration de procéder à des augmentations de capital avec ou sans émission d'actions nouvelles.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante: «**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à vingt-six millions cent mille francs luxembourgeois (26.100.000,- LUF), représenté par sept cents (700) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de soixante-quinze millions de francs luxembourgeois (75.000.000,- LUF) qui sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le cinquième anniversaire de la publication au Mémorial de l'acte de constitution daté le 27 décembre 1995, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites, avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et en recevoir en paiement le prix représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes déclarent évaluer le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, à la somme de 80.000,- francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Grisius, F. Zeler, M. Delfosse, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 1996, vol. 88S, fol. 76, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

F. Baden.

(07392/200/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

**COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE MANAGEMENT S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.354.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 1996.

F. Baden.

(07393/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

DENDRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.445.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Leudelange, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du Conseil d'Administration de la société anonyme DENDRA INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration de ladite société en sa réunion du dix-sept janvier mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Le procès-verbal de cette décision restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société anonyme DENDRA INVESTMENTS S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 décembre 1995, non encore publié au Mémorial.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.

3) Conformément à l'article cinq des statuts, le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à quatre cents millions de francs luxembourgeois (400.000.000,- LUF), par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera et à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

4) Par décision du 17 janvier 1996, le Conseil d'Administration de ladite société a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de cent soixante-quinze millions de francs luxembourgeois (175.000.000,- LUF), pour porter le capital social ainsi de son montant actuel de cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF) à deux cent soixante-quinze millions de francs luxembourgeois (275.000.000,- LUF), par l'émission de dix-sept mille cinq cents (17.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les anciennes actions.

Les actions nouvelles ont été intégralement souscrites et entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent soixante-quinze millions de francs luxembourgeois (175.000.000,- LUF) se trouve à la libre disposition de la société.

Les documents justificatifs de la souscription et de la libération en espèces, ainsi que les déclarations de renonciation des anciens actionnaires ont été présentés au notaire soussigné, qui le constate expressément. Ces documents resteront annexés aux présentes.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux cent soixante-quinze millions de francs luxembourgeois (275.000.000,- LUF), représenté par vingt-sept mille cinq cents (27.500) actions d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.»

Evaluation des frais

La partie comparante évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme d'un million neuf cent mille francs (1.900.000,-) LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Grisius, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 1996, vol. 88S, fol. 95, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur p.d. (signé): Signature.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 1996.

F. Baden.

(07399/200/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

DENDRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 53.445.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 1996.

F. Baden.

(07400/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 1996.

NEWHOUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3858 Schifflange, 12, rue Denis Netgen.

R. C. Luxembourg B 30.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 15 février 1996, vol. 476, fol. 60, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour la S.à r.l. NEWHOUSE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(07316/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

NEWHOUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3858 Schifflange, 12, rue Denis Netgen.

R. C. Luxembourg B 30.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 15 février 1996, vol. 476, fol. 60, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour la S.à r.l. NEWHOUSE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(07317/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

NEFFA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.715.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 1^{er} décembre 1995

- La démission de Monsieur Marc Mommaerts, employé privé, Steinsel, pour des raisons personnelles de son mandat d'Administrateur est acceptée. M. Guy Lammar, employé privé, Itzig, est nommé en tant que nouvel Administrateur en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1997.

Certifié sincère et conforme
NEFFA INTERNATIONAL S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 1996, vol. 476, fol. 68, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07315/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

MATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3467 Dudelange, 24, rue Alexandre Flemeing.
R. C. Luxembourg B 34.901.

Les bilans aux 31 décembre 1992, 31 décembre 1993 et au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 45, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 1996.

Signatures
Administrateur-délégué Administrateur

(07307/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

MATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3467 Dudelange, 24, rue Alexandre Flemeing.
R. C. Luxembourg B 34.901.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 septembre 1995

1. L'Assemblée accepte les démissions de leur poste d'administrateur de Monsieur Maurice Tessens et de la société ATRIMEX. L'Assemblée générale leur donne décharge de leur mandat pour l'exercice de leur fonction.

2. L'Assemblée générale nomme la société PROMEUROPE S.A. au poste d'administrateur, en remplacement de Monsieur Tessens, et Monsieur Boutefeu, en remplacement de la S.A. ATRIMEX. Leur mandat viendra à échéance à la prochaine Assemblée approuvant les comptes de 1995.

3. L'Assemblée accepte la démission de son poste de commissaire aux comptes de la société FIAB. L'Assemblée générale lui donne décharge de son mandat pour l'exercice de sa fonction.

4. L'Assemblée Générale nomme H.R.T. REVISION au poste de commissaire aux comptes en remplacement de FIAB, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée approuvant les comptes de 1995.

5. L'Assemblée Extraordinaire autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Opreel, Administrateur-délégué.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11.30 heures.

P. Opreel C. Blondeau

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 45, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07308/565/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

MATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3467 Dudelange, 24, rue Alexandre Flemeing.
R. C. Luxembourg B 34.901.

Extrait du procès-verbal l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 1995

1. + 2.

3. + 4. Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire, ainsi que du bilan et du compte de résultats au 31 décembre 1992, au 31 décembre 1993 et au 31 décembre 1994, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, approuve le bilan et le compte de résultats au 31 décembre 1992, tels qu'ils lui sont présentés et se traduisent par une perte de 150.547,- LUF, approuve le bilan et le compte de résultats au 31 décembre 1993, tels qu'ils lui sont présentés et se traduisent par une perte de 154.746,- LUF.

L'Assemblée approuve le bilan et le compte de résultats au 31 décembre 1994, tels qu'ils lui sont présentés et se traduisent par une perte de 50.803,- LUF. L'Assemblée décide de reporter la perte à nouveau.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

5. L'Assemblée confie aux postes d'administrateur Monsieur Boutefeu, Monsieur Opreel et PROMEUROPE S.A. L'Assemblée nomme H.R.T. REVISION au poste de commissaire aux comptes. Leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 1996.

6. Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16.45 heures.

P. Opreel C. Blondeau

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 45, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07309/565/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

ORIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 44.920.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 45, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 1996.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(07322/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

ORIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 44.920.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 1995

Résolutions

1. + 2. Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire, ainsi que du Bilan et du Compte de Résultats au 31 décembre 1994, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, approuve le Bilan et le Compte de Résultat tels qu'ils lui sont présentés et qui se traduisent par une perte de 2.365.322,- Frs.

L'Assemblée décide de reporter cette perte à nouveau.

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire.

4. L'Assemblée reconfirme le mandat de commissaire de M. Albert Tummers. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1996.

5. Néant.

Certifié conforme
FIDALUX S.A.
C. Blondeau
Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 45, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07323/565/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

OKEAN HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 36.583.

Société constituée le 12 mars 1991 par Maître Neuman, acte publié au Mémorial C, n° 220 du 22 mai 1991.

Les statuts furent modifiés par Maître Neuman en date du 26 mars 1992 (Mémorial C, n° 403 du 16 septembre 1992) et du 23 décembre 1991 (Mémorial C, n° 225 du 17 mai 1993).

EXTRAIT

Il résulte d'un conseil d'administration tenu le 22 janvier 1996 que Monsieur Alain Rukavina, maître en droit, demeurant à Luxembourg, est désigné administrateur en remplacement de Henry L. Einhorn décédé; cette désignation est faite pour la période allant de ce jour jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 1995 et devra être ratifiée définitivement par ladite Assemblée.

Pour extrait
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 32, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07321/279/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

PANTASHOP INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.521.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 1996, vol. 476, fol. 74, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 1996.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(07324/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

PANTASHOP INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.521.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 15 mai 1995 à 11.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée prend acte de la démission de M. Pierre Bourre, Commissaire aux Comptes et le remercie pour sa précieuse collaboration.

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement Monsieur Jean-Hugues Maintrot, demeurant 21, boulevard de Strasbourg, F-75010 Paris, qui terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1996.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 1996, vol. 476, fol. 74, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07325/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

OBLINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 10.952.

A la suite de la réunion du Conseil d'Administration du 3 novembre 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart,
Monsieur Gérard Birchen, employé privé, Oberkorn,
Monsieur Roger Petry, employé privé, Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour OBLINVEST S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

société anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 1996, vol. 476, fol. 74, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07320/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

NEW ROTHMANS TOBACCO (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 51.871.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, volume 88S, folio 99, case 2, que la société NEW ROTHMANS TOBACCO (HOLDINGS) S.A., a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 1996.

M. Elter.

(07318/210/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

NORWOOD INVESTMENTS AND PARTICIPATIONS LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.863.

Extrait des résolutions prises à de l'Assemblée Générale Exceptionnelle au siège social en date du 9 octobre 1995

Les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean-Paul Reiland et de Madame Françoise Stamet et de Commissaire aux Comptes de Monsieur Richard Nussli sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Pour extrait sincère et conforme
 NORWOOD INVESTMENTS AND PARTICIPATIONS LIMITED

Signature Signature
 Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 1996, vol. 476, fol. 68, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07319/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

PEMCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 31.661.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 janvier 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 1996, volume 89S, folio 8, case 9, que la société PEMCO S.A., a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 1996.

M. Elter.

(07327/210/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

PETER PAN'S CLUB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3817 Schiffflange, chemin de Bergem.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 15 février 1996, vol. 476, fol. 60, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour la société PETER PAN'S CLUB S.A.
 FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

Signature

(07328/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

LA SARDEGNA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7473 Schoenfels, 8, rue du Village.

R. C. Luxembourg B 31.079.

Il résulte d'une cession de parts sociales de la société à responsabilité limitée LA SARDEGNA, S.à r.l., en date du 29 septembre 1995, que la nouvelle situation se présente comme suit:

Monsieur Cesare Marras, demeurant à Schoenfels 500 parts sociales.

Par la suite de la décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 septembre 1995, la démission de Madame Marie Graziella Loddò-Pani comme gérante administrative est acceptée.

Monsieur Cesare Marras est nommé seul gérant de la société et pourra engager la société par sa signature unique.

Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour extrait conforme
 FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN
 Signature

Luxembourg, le 21 février 1996.

Pour publication et réquisition
 FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1996, vol. 476, fol. 64, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(07301/502/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

MODICA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 33.852.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme MODICA INVESTMENTS S.A. tenue en date du 15 février 1996 à Luxembourg, que la CORPORATE FINANCE BUSINESS S.A. a été élue au poste de commissaire aux comptes de la société, en remplacement de la FIDUCIAIRE PREMIER S.A., commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 1996.

MODICA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1996, vol. 476, fol. 64, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07313/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

NATUMED VERTRIEBS G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 21, boulevard de Verdun.
R. C. Luxembourg B 37.643.

Extrait des résolutions adoptées en date du 16 octobre 1995, lors de l'assemblée générale de la société

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide de transférer le siège social de son adresse actuelle vers sa nouvelle adresse qui sera le 21, boulevard de Verdun à L-2670 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

NATUMED VERTRIEBS G.m.b.H.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 1996, vol. 476, fol. 73, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07314/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

MODERNBAU LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbruck.
R. C. Luxembourg B 31.069.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 février 1995, vol. 475, fol. 76, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(07312/581/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 1996.

NINE O SEVEN S.A., Société Anonyme.

RECTIFICATIF

A la page 8099 du Mémorial C no 169 du 4 avril 1996 il y a lieu de lire: Le bilan au 9 janvier 1996.

(01639/XXX/6)

VALFONDS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 240, rue de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 21.092.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 mai 1996 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport intermédiaire du liquidateur.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Divers.

I (01750/506/13)

Le Conseil d'Administration.

LA FINANCIERE LES BEAUX SITES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 35.278.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *15 mai 1996* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (01753/506/16)

Le Conseil d'Administration.

MONTANA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.309.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi *14 mai 1996* à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1995.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes en fonction.
4. Démission du Commissaire aux Comptes et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

I (01583/008/16)

Le Conseil d'Administration.

SELANGOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 16.742.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi *21 mai 1996* à 14.30 heures au siège social, 4, avenue Guillaume à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des Bilan et Compte de Profits et Pertes (consolidés) et affectation des résultats au 31 décembre 1995;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs titres conformément aux dispositions statutaires cinq jours au moins avant l'assemblée, c'est-à-dire le 14 mai 1996 au plus tard, aux guichets des établissements suivants:

au Luxembourg:

chez la BANQUE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., 27, avenue Monterey à Luxembourg.

en Belgique:

chez la CAISSE PRIVEE BANQUE S.A., 2, place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles et agences.

en France:

chez la BANQUE RIVAUD S.A., 13, rue N-D des Victoires, 75002 Paris.

en Suisse:

chez la BANQUE D'INVESTISSEMENTS PRIVES, 7, place de l'Université, 1211 Genève.

Les propriétaires d'actions nominatives qui ont l'intention d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sont priés d'en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée à la poste dans le même délai.

I (01811/000/31)

Le Conseil d'Administration.

BOSTON EQUITY INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.254.

We have the honour to invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of BOSTON EQUITY INVESTMENT FUND, which will be held at the offices of BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *May 9, 1996* at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at December 31, 1995.
3. Allocation of the net results.
4. Discharge to the Directors.
5. Statutory Appointments.
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions. Each share is entitled to one vote.

The Shareholders on record at the date of the Meeting are entitled to vote or give proxies.

Proxies should arrive at the registered office at least 48 hours before the meeting for the attention of Ms Geneviève Sainlez.

I (01776/584/26)

By Order of the Board of Directors.

HONEYBEE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 14.148.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *15 mai 1996* à 18.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01713/029/19)

Le Conseil d'Administration.

HOLLEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.515.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *14 mai 1996* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1994 et 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (01676/526/18)

Le Conseil d'Administration.

YARRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.140.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 mai 1996* à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1994 et 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01641/526/16)

Le Conseil d'Administration.

ILICO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 5.379.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 mai 1996* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01644/526/15)

Le Conseil d'Administration.

MONTRA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.935.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 13, 1996* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1995.
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
4. Statutory Appointments.
5. Miscellaneous.

I (01645/526/15)

The Board of Directors.

RENU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 13.155.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *14 mai 1996* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01648/526/14)

Le Conseil d'Administration.

HOPLITE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.399.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 1996 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01658/526/14)

Le Conseil d'Administration.

KOPLAST A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 19.702.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

I (01660/526/15)

Le Conseil d'Administration.

AZYME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.890.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 1996 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

I (01661/526/15)

Le Conseil d'Administration.

FIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.710.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01662/526/16)

Le Conseil d'Administration.

ALVAMONTE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.144.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 mai 1996* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1994 et 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01672/526/15)

Le Conseil d'Administration.

GLOBAL ELECTRONICS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.249.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *15 mai 1996* à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01659/526/14)

Le Conseil d'Administration.

BRISEIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.179.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *20 mai 1996* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01254/534/16)

Le conseil d'administration.

HOLDOR, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.815.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *21 mai 1996* à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01262/534/16)

Le conseil d'administration.

ORAMALUX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.242.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 21 mai 1996 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01272/534/16)

Le conseil d'administration.

IMMO INTER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 31.321.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 mai 1996 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Remplacement d'Administrateurs.
6. Divers.

I (01428/520/16)

Le Conseil d'Administration.

LES TROIS ANNEAUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 29.625.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 mai 1996 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

I (01429/520/15)

Le Conseil d'Administration.

BEROX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 47.274.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 mai 1996 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Réélections statutaires du Conseil d'Administration.
6. Divers.

I (01430/520/16)

Le Conseil d'Administration.

JULIUS BAER MULTISTOCK, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.188.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of JULIUS BAER MULTISTOCK, SICAV, will be held at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., in Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy on 14 May 1996 at 2.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. To hear:
 - a) the management report of the directors;
 - b) the report of the auditor.
2. To approve the statement of assets and liabilities and the statement of operations for the year ended 31 December 1995.
3. To discharge the directors with respect to their performance of duties during the year ended 31 December 1995.
4. To fix the directors' remuneration for the year ended 31 December 1995.
5. To approve the proposal of the board of directors for the dividend payment.
6. To elect the directors and the auditor to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
7. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum for the general meeting is required and that decisions will be taken by the majority of the shares present or represented at the meeting.

Shareholders, who would like to attend personally at the General Meeting are requested for organizational reasons to inform BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Ms Françoise Marx, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, until 7 May 1996.

JULIUS BAER MULTISTOCK
The Board of Directors

I (01746/584/28)

MORGAN STANLEY, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 29.192.

Notice is hereby given that an

ANNUAL GENERAL MEETING

will be held on 14th May, 1996 at 10.30 a.m. at the registered office of the company to transact the following business.

Agenda:

1. To consider the reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. To approve the audited accounts of the Corporation for the fiscal year ended December 31, 1995.
3. To discharge the Directors in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ended December 31, 1995.
4. To re-elect the Directors and the Independent Auditors until the next Annual General Meeting.
5. Any other business properly brought before the Meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required and that decisions will be taken by the majority of the shares present or represented at the meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder entitled to attend and vote at the meeting is entitled to appoint a proxy to attend and vote instead of him.

I (01775/755/20)

*By Order of the Board.***METALS FINANCE CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 19, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 42.533.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 mai 1996 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01749/506/15)

Le Conseil d'Administration.

VATEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.487.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *14 mai 1996* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01751/506/15)

Le Conseil d'Administration.

JULIUS BAER MULTIBOND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.187.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of JULIUS BAER MULTIBOND, SICAV, will be held at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., in Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy on *14 May 1996* at 11.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. To hear:
 - a) the management report of the directors;
 - b) the report of the auditor.
2. To approve the statement of assets and liabilities and the statement of operations for the year ended 31 December 1995.
3. To discharge the directors with respect to their performance of duties during the year ended 31 December 1995.
4. To fix the directors' remuneration for the year ended 31 December 1995.
5. To approve the proposal of the board of directors for the dividend payment.
6. To elect the directors and the auditor to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
7. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum for the general meeting is required and that decisions will be taken by the majority of the shares present or represented at the meeting.

Shareholders, who would like to attend personally at the General Meeting are requested for organizational reasons to inform BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Ms Françoise Marx, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, until 7 May 1996.

I (01747/584/28)

JULIUS BAER MULTIBOND
The Board of Directors

TIFY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.125.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 mai 1996* à 11.00 heures à Luxembourg au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport de vérification du commissaire pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1995.
2. Approbation des comptes annuels pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
5. Elections statutaires.
6. Divers.

I (01833/581/17)

Le Conseil d'Administration.

ARABELLA, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 49.756.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le *15 mai 1996* à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion;
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux comptes;
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1995;
4. Affectation du résultat;
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
6. Elections statutaires;
7. Divers.

I (01805/507/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCFINAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 5.937.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi *21 mai 1996* à 15.30 heures au siège social, 4, avenue Guillaume à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des Bilan et Compte de Profits et Pertes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs titres conformément aux dispositions statutaires cinq jours au moins avant l'assemblée, c'est-à-dire le *14 mai 1996* au plus tard, aux guichets des établissements suivants:

au Luxembourg:

chez la BANQUE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., 27, avenue Monterey à Luxembourg.

en Belgique:

chez la CAISSE PRIVEE BANQUE S.A., 2, place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles et agences.

en Suisse:

chez la BANQUE D'INVESTISSEMENTS PRIVES, 7, place de l'Université, 1211 Genève.

Les propriétaires d'actions nominatives qui ont l'intention d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sont priés d'en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée à la poste dans le même délai.

I (01812/000/28)

Le Conseil d'Administration.

SUD INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.886.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi *15 mai 1996* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
2. Rapport du commissaire aux comptes;
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995 et affectation des résultats;
4. Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
5. Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société malgré la perte reportée.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01787/009/18)

Le Conseil d'Administration.

IMMOCORP, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1681 Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 26.003.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV IMMOCORP à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 15 mai 1996 à 10.00 heures à la BANQUE DE LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Examen et approbation des comptes de l'Exercice Financier d'IMMOCORP arrêté au 31 décembre 1995.
3. Allocation et distribution des profits proposées par le Conseil d'Administration.
4. Décharge à donner aux Administrateurs.
5. Dividende sous la forme d'actions: Modalités de distribution.
6. Elections statutaires.
7. Rémunération des Administrateurs.
8. Divers.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès d'une des banques suivantes:

Luxembourg: BANQUE DE LUXEMBOURG S.A.
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG
BANQUE UCL S.A.

Belgique: C.G.E.R.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01536/755/28)

Le Conseil d'Administration.

VES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.329.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 13 mai 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01573/029/19)

Le Conseil d'Administration.

S.Q. BETEILIGUNGS A.G.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.850.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 13 mai 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01574/029/19)

Le Conseil d'Administration.

SOJIFA FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.499.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 13 mai 1996 à 14.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1994 et 31 décembre 1995.
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1994 et 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes en fonction.
5. Démission du Commissaire aux Comptes et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

I (01582/008/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE ANONYME PAUL WURTH.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 4.446.

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE ANONYME PAUL WURTH sont priés d'assister à

I. l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 14 mai 1996 à 17.00 heures, au siège social, 32, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- 2) Attestation du réviseur indépendant sur les comptes annuels de l'exercice 1995.
- 3) Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
- 4) Affectation du résultat.
- 5) Décharge à donner aux Administrateurs.
- 6) Fixation des allocations statutaires.
- 7) Nominations au Conseil d'Administration.
- 8) Désignation d'un réviseur d'entreprises indépendant.
- 9) Divers.

et, à

II. l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 14 mai 1996, immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 32, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1) Augmentation du capital social à concurrence de 267.820.000,- (deux cent soixante-sept millions huit cent vingt mille) francs, pour le porter de son montant actuel de 267.820.000,- (deux cent soixante-sept millions huit cent vingt mille) francs à 535.640.000,- (cinq cent trente-cinq millions six cent quarante mille) francs, par l'incorporation dans le capital social des autres réserves à concurrence de 267.820.000,- (deux cent soixante-sept millions huit cent vingt mille) francs, sans émission d'actions nouvelles.
- 2) Modification de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:
«**Art. 5.** Le capital social s'élève à 535.640.000,- (cinq cent trente-cinq millions six cent quarante mille) francs; il est représenté par dix-neuf mille cent trente (19.130) actions sans désignation de valeur nominale, toutes entièrement libérées.»

Le Conseil a l'honneur de rappeler à MM. les actionnaires que, pour pouvoir faire partie des Assemblées, ils auront à se conformer aux art. 18 et 19 des statuts.

Le dépôt des actions pour ces Assemblées pourra être effectué jusqu'au mercredi 8 mai 1996 inclus, soit cinq jours francs avant les Assemblées, dans un des établissements ci-après:

- 1) au siège social, 32, rue d'Alsace à Luxembourg;
- 2) à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT A LUXEMBOURG;
- 3) à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg;
- 4) à la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg.

Les procurations devront être adressées au siège de la société jusqu'au vendredi 10 mai 1996 au plus tard.

Luxembourg, le 22 mars 1996.

I (01592/000/46)

Le Conseil d'Administration.

ARMATEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.933.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg le 14 mai 1996 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01651/029/18)

Le Conseil d'administration.

ACS - ANDEAN CAR SERVICES HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.686.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg le 14 mai 1996 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01652/029/18)

Le Conseil d'administration.

BOSTON INTERNATIONAL EQUITY INVESTMENT FUND, SICAV,**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.256.

To our shareholders,

We have the honour to invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of BOSTON INTERNATIONAL EQUITY INVESTMENT FUND, which will be held at the offices of BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on May 9, 1996 at 2.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at December 31, 1995.
3. Allocation of the net results.
4. Discharge to the Directors.
5. Statutory Appointments.
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions. Each share is entitled to one vote.

The Shareholders on record at the date of the Meeting are entitled to vote or give proxies.

Proxies should arrive at the registered office at least 48 hours before the meeting for the attention of Mrs Anne-Marie Muller or Nicole Dupont.

I (01679/584/28)

By order of the Board of Directors.

GORDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.879.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg le 14 mai 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01653/029/18)

Le Conseil d'administration.

SOCIETE FINANCIERE DE L'ORIENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.427.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg le 14 mai 1996 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01654/029/18)

Le Conseil d'administration.

BOSTON INCOME INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.255.

To our shareholders,

We have the honour to invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of BOSTON INCOME INVESTMENT FUND, which will be held at the offices of BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on May 9, 1996 at 10.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at December 31, 1995.
3. Allocation of the net results.
4. Discharge to the Directors.
5. Statutory Appointments.
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions. Each share is entitled to one vote.

The Shareholders on record at the date of the Meeting are entitled to vote or give proxies.

Proxies should arrive at the registered office at least 48 hours before the meeting for the attention of Mrs Anne-Marie Muller or Nicole Dupont.

I (01680/584/26)

By order of the Board of Directors.

BOSTON LIQUIDITY MANAGEMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.257.

We have the honour to invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of BOSTON LIQUIDITY MANAGEMENT FUND, which will be held at the offices of BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on May 9, 1996 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at December 31, 1995;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory appointments;
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions. Each share is entitled to one vote.

The shareholders on record at the date of the Meeting are entitled to vote or give proxies.

Proxies should arrive at the registered office at least 48 hours before the meeting for the attention of Mrs Anne-Marie Muller or Nicole Dupont.

I (01699/584/26)

By order of the Board of Directors.

PROGRES FAMILIAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 7.361.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg le 14 mai 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01655/029/18)

Le Conseil d'administration.

GRAFICOM, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.865.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg le 15 mai 1996 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01656/029/18)

Le Conseil d'administration.

COMPARTILUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.626.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg le 15 mai 1996 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01657/029/18)

Le Conseil d'administration.

RHOCARTS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.136.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 13 mai 1996 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1994 et 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (01673/526/18)

Le Conseil d'Administration.

BOSTON U.S. GOVERNMENT INCOME FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.470.

We have the honour to invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of BOSTON U.S. GOVERNMENT INCOME FUND, which will be held at the offices of BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on May 9, 1996 at 4.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at December 31, 1995;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory appointments;
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions. Each share is entitled to one vote.

The shareholders on record at the date of the Meeting are entitled to vote or give proxies.

Proxies should arrive at the registered office at least 48 hours before the meeting for the attention of Mrs Anne-Marie Muller or Nicole Dupont.

I (01700/584/26)

By order of the Board of Directors.

BOSTON MULTI-CURRENCY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 30.223.

We have the honour to invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of BOSTON MULTI-CURRENCY FUND, which will be held at the offices of BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *May 9, 1996* at 6.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at December 31, 1995;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory appointments;
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions. Each share is entitled to one vote.

The shareholders on record at the date of the Meeting are entitled to vote or give proxies.

Proxies should arrive at the registered office at least 48 hours before the meeting for the attention of Mrs Anne-Marie Muller or Nicole Dupont.

I (01701/584/26)

By order of the Board of Directors.

BOSTON PACIFIC GROWTH INVESTMENT FUND, SICAV,**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 27.278.

We have the honour to invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of BOSTON PACIFIC GROWTH INVESTMENT FUND, which will be held at the offices of BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *May 9, 1996* at 5.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at December 31, 1995;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory appointments;
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions. Each share is entitled to one vote.

The shareholders on record at the date of the Meeting are entitled to vote or give proxies.

Proxies should arrive at the registered office at least 48 hours before the meeting for the attention of Mrs Anne-Marie Muller or Nicole Dupont.

I (01702/584/26)

By order of the Board of Directors.

JULIUS BAER MULTICOOPERATION, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.963.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of JULIUS BAER MULTICOOPERATION, SICAV, will be held at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., in Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy on *14 May 1996* at 3.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. To hear:
 - a) the management report of the directors;
 - b) the report of the auditor.
2. To approve the statement of assets and liabilities and the statement of operations for the year ended 31 December 1995.
3. To discharge the directors with respect to their performance of duties during the year ended 31 December 1995.
4. To fix the directors' remuneration for the year ended 31 December 1995.
5. To approve the proposal of the board of directors for the dividend payment.
6. To elect the directors and the auditor to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
7. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum for the general meeting is required and that decisions will be taken by the majority of the shares present or represented at the meeting.

Shareholders, who would like to attend personally at the General Meeting are requested for organizational reasons to inform BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Ms Françoise Marx, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, until 7 May 1996.

I (01744/584/28)

JULIUS BAER MULTICOOPERATION
The Board of Directors

JULIUS BAER MULTICASH, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.405.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of JULIUS BAER MULTICASH, SICAV, will be held at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., in Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy on 14 May 1996 at 4.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. To hear:
 - a) the management report of the directors;
 - b) the report of the auditor.
2. To approve the statement of assets and liabilities and the statement of operations for the year ended 31 December 1995.
3. To discharge the directors with respect to their performance of duties during the year ended 31 December 1995.
4. To fix the directors' remuneration for the year ended 31 December 1995.
5. To elect the directors and the auditor to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
6. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum for the general meeting is required and that decisions will be taken by the majority of the shares present or represented at the meeting.

Shareholders, who would like to attend personally at the General Meeting are requested for organizational reasons to inform BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Ms Françoise Marx, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, until 7 May 1996.

I (01745/584/27)

JULIUS BAER MULTICASH
The Board of Directors

SANTORINI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.358.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 mai 1996 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01712/029/19)

Le Conseil d'Administration.

GIFFIN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
Registered office: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 20.984.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 14, 1996* at 10.30 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 1994, 1995 and 1996.
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
4. Statutory Appointments.
5. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg Law on commercial companies of August 10, 1915.
6. Miscellaneous.

I (01649/526/17)

The Board of Directors.

POLOWANIE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.757.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg le *14 mai 1996* à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01650/029/18)

Le Conseil d'administration.

AJAX S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 45.408.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *10 mai 1996* à 10.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01251/660/14)

Le conseil d'administration.

CONTIVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.
R. C. Luxembourg B 43.414.

Avis de mise en paiement d'un dividende

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la Sicav, qui s'est tenue au siège social, 2, boulevard E. Servais, Luxembourg, en date du 17 avril 1996 à 10.00 heures, a approuvé le paiement d'un dividende annuel de :

DEM 30,00 (trente Deutsche Mark) par action de distribution de type «A» aux propriétaires du compartiment CONTIVEST OBLIWORLD - CLASSE «A», contre remise du coupon N° 1 attaché auxdites actions.

Le dividende est déclaré ex-coupon en date du 17 avril 1996 et sera mis en paiement en date du 2 mai 1996.

Le Conseil d'Administration
Signature

II (01575/000/14)

NOMURA GLOBAL FUND.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 34.076.

Notice is hereby given to the shareholders, that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of NOMURA GLOBAL FUND will be held at the registered office on Friday 13th May 1996 at 10.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the reports of the board of directors and of the auditor.
2. Approval of the annual accounts and of the statement of operations as at December 31st, 1995; appropriation of the results.
3. Ratification of the decision taken by the Board of Directors to transfer the Custodial and Administrative duties from KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE to NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A. with effect from 2nd January 1996.
4. Ratification of the decision taken by the Board of Directors accepting the resignations of Mr Akira Maruyama and Mr Jean-Marie Barthel as Directors of the Company and appointing in their place, Mr Shiro Fujitsu and Mr Jun Kashimura with effect from 17th January 1996.
5. Discharge of the directors and Auditors.
6. Statutory appointments.
7. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the annual general meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the meeting. In order to attend the meeting of NOMURA GLOBAL FUND the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the company or with NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., 6, avenue Emile Reuter, Luxembourg.

II (01771/267/29)

The Board of Directors.

CRAIG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.568.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, le vendredi 3 mai 1996 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, affectation du résultat;
3. Décharges aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nomination statutaire;
5. Divers.

II (01494/043/17)

MINORCO, Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 12.139.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders will be held at the Registered Office of the Corporation at 9, rue Sainte Zithe, Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, at 9.30 a.m. on Wednesday, May 8, 1996 for the following business:

Agenda:

1. To receive and adopt the financial statements comprising the consolidated financial statements of the MINORCO GROUP and the unconsolidated financial statements of MINORCO, incorporated therein, and the reports of the directors and auditors for the year to December 31, 1995 and to declare a final dividend of 42 US cents per share, which, together with the interim dividend declared in September and paid in October 1995, will result in a total dividend in respect of the year to December 31, 1995 of 63 US cents per share.
2. To transfer the amount of USD 7,153,926 to legal reserve as required by Luxembourg law.
3. In accordance with the provisions for retirement in the Articles of Incorporation of MINORCO, to receive the resignations of Messrs Crocker, Davignon, Loomis, Relly, Ritchie, Schreiber and Wadeson and re-elect the aforesaid retiring directors.

4. To grant discharge to the directors, officers and statutory auditors in respect of the execution of their mandates for the year to December 31, 1995.
5. To re-appoint DELOITTE TOUCHE TOHMATSU LUXEMBOURG, S.à r.l. as statutory and independent auditors.

Any shareholder may in writing appoint a proxy, who need not be a shareholder, to represent him at any general meeting. Any company being a shareholder may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise in writing such person as it thinks fit to act as its representative at the meeting subject to the production to MINORCO of such evidence of authority as the Board may require. The instrument appointing a proxy, and the written authority of a representative, together with evidence of the authority of the person by whom the proxy or authority is signed (except in the case of a proxy signed by the shareholder) shall be deposited at the Registered Office or a Transfer Office two clear Business Days (in the Grand Duchy of Luxembourg or the jurisdiction where the relevant Transfer Office is located) before the time for the holding of the meeting or adjourned meeting (as the case may be) at which the person named in such instrument proposes to vote, but no instrument appointing a proxy shall be valid after the expiration of twelve months from the date of its execution.

The Board has established conditions under Article 25.6 of the Articles of Incorporation prescribing the manner in which holders of bearer shares may attend and vote in person or by proxy, copies of which may be obtained from the Registered Office, the offices of MINORCO's principal bearer share paying agent, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, 14, rue Aldringen, Grand Duchy of Luxembourg, or at the offices of either of MINORCO's sub-paying agents, CREDIT DU NORD, 34, rue des Mathurins, 75008 Paris, France or BARCLAYS BANK plc, Stock Exchange Services Dept., 168 Fenchurch Street, London EC3P 3HP, London, United Kingdom.

By order of the Board of Directors
N. Jordan
Secretary

II (01446/000/42)

SODI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.759.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 9 mai 1996 à 15.00 heures au siège social, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01381/009/18)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL GOLF AND LEISURE, Société Anonyme.

Siège social: L-9748 Eselborn, Mecherwee.
R. C. Diekirch B 1.840.

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la INTERNATIONAL GOLF AND LEISURE, Société Anonyme, sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 3 mai 1996 à 16.00 heures au siège de la société:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration.
2. Rapport du Commissaire aux comptes.
3. Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion au 31 décembre 1995.
Affectation du résultat.
4. Décharge aux administrateurs.
5. Décharge aux commissaire.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

N.B. Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs actions cinq jours avant l'assemblée aux guichets de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

II (01418/000/22)

Le Conseil d'administration.

INTERNATIONAL GOLF AND LEISURE, Société Anonyme.

Siège social: L-9748 Eselborn, Mecherwee.

R. C. Diekirch B 1.840.

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la INTERNATIONAL GOLF AND LEISURE, Société Anonyme, sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 3 mai 1996 à 16.45 heures au siège de la société:

Ordre du jour:

1. Délibération et décision en application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
7. Divers.

N.B. Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs actions cinq jours avant l'assemblée aux guichets de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

II (01419/000/16)

*Le Conseil d'administration.***APECO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 24.722.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 3 mai 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1995.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

II (01360/005/17)

*Le Conseil d'Administration.***QUINTESENZ, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 38.269.

Die Aktionäre der QUINTESENZ, SICAV, werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am 9. Mai 1996 um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen mit folgender Tagesordnung abgehalten wird:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers;
2. Billigung der Bilanz zum 31. Dezember 1995 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 1995 abgelaufene Geschäftsjahr;
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder;
4. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung;
5. Verschiedenes.

Im Anschluß an die Ordentliche Generalversammlung werden die Aktionäre zu einer

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die folgende Tagesordnung hat:

1. Änderung des Gesellschaftsnamens von QUINTESENZ, SICAV, in PEH QUINTESENZ, SICAV, und entsprechende Änderung der Statuten.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, daß die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muß der Gesellschaft zwei Arbeitstage vor der Generalversammlung vorliegen.

II (01488/000/29)

Der Verwaltungsrat.

HILOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 25.813.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 1996 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
3. Quitus des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Transfert du siège social de la société.
6. Divers.

II (01248/657/17)

ALP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 34.922.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 1996 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
3. Quitus des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Transfert du siège social de la société.
6. Divers.

II (01249/657/17)

IMMOBRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 36.544.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 1996 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
3. Quitus des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01250/657/16)
